



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2014

À une séance ordinaire tenue le 8 septembre 2014, à 19 h 30, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

M. Bernard Ouellet, maire
M. Léopold Rousseau, conseiller n° 1
M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3
Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4
M. André Sévigny, conseiller n° 5
M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

Était absent :

M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2

La directrice générale atteste que plus de 7 personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
2. Enregistrement des droits de parole du public
 - a. Exercice des droits de parole du public
3. Faits saillants et résumé de la correspondance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des comptes et dépôt du registre des engagements
6. Transferts de crédits (aucun)

ÉTUDE :

7. SERVICE D'URBANISME

- a. Adoption du règlement n° 733-2014
- b. Dérogation mineure – 115, rue des Tulipes
- c. PIIA patrimoine – 49, rue Sévigny
- d. PIIA affichage – 62, rue du Parc
- e. Appui à la CPTAQ – lot 3 383 509

8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

- a. Annulation de l'appel d'offres – Lot 1101 équipements sportifs
- b. Octroi de contrat pour les portes, cadres et quincaillerie pour le Centre multifonctionnel

9. SERVICE DES INCENDIES

- a. ...

10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

- a. Autorisation pour la construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égout – Gestion R. D. (2003) inc.
- b. Engagement à effectuer la vidange des étangs

11. SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE

- a. ...

12. ADMINISTRATION

- a. Modification d'une servitude d'aqueduc en faveur de la Municipalité sur la rue Roger
- b. Octroi de contrat pour la démolition du 141, rue Principale



13. AGENDA POLITIQUE

a. ...

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

16295-09-2014
point no 4

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 septembre 2014 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

16296-09-2014
point no 5

ADOPTION DES COMPTES ET DÉPÔT DU REGISTRE DES ENGAGEMENTS

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que le maire et la directrice générale soient autorisés à les payer.

Adopté à l'unanimité

Salaires bruts payés - Août

Bernard Ouellet	2 497.68 \$
Léopold Rousseau	908.24 \$
Jean-Pierre Lamontagne	908.24 \$
Jonathan Moreau	908.24 \$
André Sévigny	908.24 \$
Julie Rousseau	908.24 \$
Alexandre D'Amour	908.24 \$
Martine Couture	5 970.98 \$
Cathy Bergeron	5 092.85 \$
Martin Miller	2 643.50 \$
Renault Lepage	5 636.32 \$
Dany Lamontagne	4 552.65 \$
Membres du conseil et cadres :	31 843.42 \$
Employés voirie et bureau :	58 498.28 \$
Service de sécurité incendie :	11 768.21 \$
Bibliothèque et brigadières :	3 250.56 \$
Personnel de la SAAQ :	7 896.98 \$
Terrain de Jeux :	20 075.76 \$
Total des salaires bruts payés pour août 2014 :	133 333.21 \$



Comptes payés - Août

Desjardins auto Collection	Achat d'un camion F-350	30 437.40 \$
S.A.A.Q.	Immatriculation du F-350	3 198.48 \$
Info Page	Téléavertisseurs	239.73 \$
Postes Canada	Feuillet inscription hockey	470.23 \$
Dominic Côté, Diane Hébert	Remb. dépôt certificat localisation	200.00 \$
Superpass	Essence et diesel	7 515.81 \$
Télus	Téléphones et internet	1 046.48 \$
Constructions Richard Cliche inc.	Remb. dépôt certificat localisation	800.00 \$
Fabrique St-Apollinaire	Aide financière déneigement	500.00 \$
Gaz Métro	Gaz - caserne	21.17 \$
Hydro-Québec	Électricité	7 658.91 \$
Constructions Daniel et Hervé Blais	Remb. dépôt certificat localisation	400.00 \$
Bell Mobilité	Cellulaires	883.19 \$
Bruno Castonguay	Remb. dépôt certificat localisation	200.00 \$
Construction J.P. Pouliot 09 inc.	Remb. dépôt certificat localisation	400.00 \$
Productions Fiest-Apo	2 ^e déboursé et vente de billets	3 190.00 \$
Hydro-Québec	Prolongement rue Scandinavie	60 761.99 \$
CARRA	Cotisation mensuelle - août	1 261.27 \$
Syndicat des Métallos	Cotisation mensuelle - août	779.36 \$
Rémi Daigle Sévigny	Remb. dépôt certificat localisation	200.00 \$
Construction Belco (2000) inc.	Remb. dépôt certificat localisation	200.00 \$
Productions Fiest-Apo	Vente de billets	755.00 \$
Groupe Négotel	Téléphones du 22 août au 21 sept.	471.26 \$
Télus	Téléphones et internet	497.07 \$
Interfas	Assurances collectives - août	9 373.94 \$
Maison des Jeunes	Subvention - juillet	1 470.93 \$

Total des comptes payés pour le mois d'août 2014 : 132 932.22 \$

Comptes à Payer - Août

Alimentation Beuchesne	Eau	5.38 \$
All seasons publications ltd	Blue book	293.90 \$
Les amis de la musique	Récital – Fête au Village	250.00 \$
Antirouille Champlain	Antirouille pour le F-350	97.67 \$
Aqua Zach inc.	Réparer plaque électronique	324.58 \$
Aréo-Feu	Gants et cagoules	321.53 \$
Atelier Genytech	Raccords	5.56 \$
Autobus Auger	Sortie terrain de jeux	398.96 \$
Automatisation JRT inc.	Remplacement de l'automate	3 449.25 \$
Banlieue Ford	Attache pour filtre à gaz	19.01 \$
Virginie Barbin	Juge de touche au soccer	33.40 \$
Marie-France Beaudoin	Juge de touche au soccer	39.00 \$
Étienne Beauchamps	Arbitre au soccer	42.40 \$
Joanie Beauchamps	Arbitre au soccer	42.40 \$
Emmanuel Beaudoin	Juge de touche au soccer	103.00 \$
Mathieu Beaupré	Arbitre au soccer	93.00 \$
Léonie Bédard	Frais de déplacement	9.30 \$
Biolab inc.	Analyses de l'eau	132.22 \$
Bi-Sports	Médailles festival de soccer	390.92 \$
Mathieu Boissonneault	Juge de touche au soccer	141.20 \$
Jason Boissonneault	Arbitre au soccer	48.40 \$
Isabelle Bolduc	Remb. soccer - parent-entraîneur	65.00 \$
Gaétan Bolduc inc.	Mesure des boues, calibration, ent. divers	2 781.55 \$
Boulons et écrous AM inc.	Boulons et mèches	277.37 \$
Charline Boutin	Juge de touche au soccer	66.80 \$
Boutique Rose-Hélène	Réparer lampe	23.00 \$
Brassard	Papeterie	246.39 \$
Les calèches la belle époque	Promenade en calèche – Fête au Village	804.83 \$
Camping Domaine de la Chute	Sorties terrain de jeux	1 778.00 \$
Cam-Trac Bernières	Huile	176.06 \$
Canac	Isolant	1 253.16 \$
Carquest	Pièces	35.28 \$

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Apollinaire



Cathy Létourneau, notaire	Achat 141, Principale et cafetière	791.41 \$
CGER	Location de juillet	7 731.88 \$
Certified laboratories	Calcium	1 799.30 \$
Chem Action inc.	Mélangeur	1 575.16 \$
Chemtrade	Ferric sulfate	2 457.25 \$
Club de pétanque St-Apollinaire	Tournoi de pétanque – Fête au Village	150.00 \$
Coffrage Réal Bergeron	Centre multifonctionnel	71 809.44 \$
Les commerçants de la Chaudière	Frais de transport	30.93 \$
Conciergerie Rive-Sud	Ménage salle com. - août	2 221.54 \$
Construction BML	Revêtement bitumineux	416 879.20 \$
Construction Lemay inc.	Pelle avec débroussailleuse	3 906.28 \$
Constructo Se@o	Appel d'offres centre multi. et déneigement	172.61 \$
Coop Seigneurie	Chaux	38.27 \$
Coop Unicoop	Pièces pour débroussailleuse	616.28 \$
Côté Fleury	Serrures et clés	111.25 \$
Marc Côté	Bottines de travail	166.66 \$
Carolane Couture	Juge de touche au soccer	37.00 \$
Marcel Croteau	Ménage d'août	578.32 \$
Nancy Cyr	Remb. soccer - parent-entraîneur	140.00 \$
Danovar	Location pompe submersible	2 069.55 \$
Laurianne Delisle	Remb. soccer - parent-entraîneur	65.00 \$
Demix Béton	Centre multifonctionnel	26 468.80 \$
Myriam Desrochers	Juge de touche au soccer	233.00 \$
Rémi Desrochers	Juge de touche au soccer	351.00 \$
Détékta Solutions	Contrat de service pour détecteur de gaz	332.33 \$
Dominique Blais architecte	Service prof. remplacement d'escalier	3 674.89 \$
Dominique Dubé	Frais de formation	13.85 \$
Mathieu Dubois	Romans	60.00 \$
Dura-Lignes	Lignage de chemins	1 419.58 \$
Maïssa Duval	Juge de touche au soccer	177.00 \$
Entreposage St-Apollinaire	Location d'entrepôt	307.44 \$
Les Entreprises Bourget inc.	Saumure	3 785.12 \$
Envir'eau Puits	Honoraires recherche en eau	2 883.00 \$
Envirotonte	Tonte des espaces verts	2 563.06 \$
Équipements Sigma inc.	Pièces pour pépîne	112.28 \$
Essor	Assurances resp. 141, Principale et F-350	353.14 \$
Eugène Allard	Produits d'entretien	375.09 \$
Excavations Ste-Croix inc.	Piste cyclable et travaux t/balle	13 033.57 \$
Excavations Tourigny inc.	Centre multifonctionnel	170 556.48 \$
Excavations Tourigny inc.	Puits Croteau et dév. Scandinavie	115 618.96 \$
Ferrailleur Profer	Centre multifonctionnel	20 386.09 \$
Fonds d'info. sur le territoire	Avis de mutation	132.00 \$
Alexis Fortier Leblanc	Juge de touche au soccer	35.40 \$
Caroline Gauthier	Remb. soccer - parent-entraîneur	65.00 \$
Les Gicleurs Québécois inc.	Centre multifonctionnel	3 104.33 \$
Groupe Archambault	Livres pour bibliothèque	719.83 \$
Véronique Guay	Remb. soccer - parent-entraîneur	65.00 \$
Annick Harvey	Remb. soccer - parent-entraîneur	65.00 \$
John Meunier	Produits traitement d'eau	260.27 \$
Josée Proulx	Matériel pour camp d'anglais	386.94 \$
Laboratoires d'expertises de Qc	Centre multifonctionnel	5 453.92 \$
Daniel Laflamme	Remb. soccer - parent-entraîneur	140.00 \$
Dany Lamontagne	Matériel pour terrain de jeux	331.30 \$
M. Lemieux	Peinture	269.04 \$
L. Delisle inc.	Divers travaux	13 354.36 \$
Librairie Renaud-Bray	Livres pour bibliothèque	910.25 \$
Linde	Gants et vestes	90.42 \$
Loïc Lance	Juge de touche au soccer et festival soccer	203.42 \$
Marché Veilleux	Achat terrain de jeux	222.94 \$
Médias Transcontinental	Dérogation mineure & inscrip. loisirs	551.03 \$
Métallifer	Barres en U	1 970.90 \$
Modu-Loc	Centre multifonctionnel	339.18 \$
MRC de Lotbinière	Quote-part	39 905.63 \$
Municipalité de Laurier-Station	Quote-part récupération	5 739.68 \$
Municipalité de Saint-Agapit	Formation	3 234.00 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Municipalité de Saint-Antoine	Entraide- pompiers	245.40 \$
Judith Nadeau	Barrière - terrain de loisirs	260.00 \$
Normand Côté, électricien inc.	Vérifier compteur et flotte	314.74 \$
Paysagiste 2000 inc.	Nettoyer fossés, piste cyclable & niveleuse	5 964.33 \$
Performance C2	Session d'automne, loc. bottes & cert. cadeau	26 879.95 \$
Placide Martineau inc.	Matériaux pour cabane des marqueurs	1 059.93 \$
Plastiques Anchor	Flotteurs	672.60 \$
Porte de garage SM	Porte pour cabane des marqueurs	758.83 \$
Les Produits sanitaires Lépine inc.	Produits d'entretien	278.09 \$
Prolab technolub inc.	Huile pour engrenage avec antifricition	105.09 \$
Québec Multiplants	Cèdres	517.39 \$
Quincaillerie 2000 inc.	Pièces	1 539.57 \$
Radiateurs Lamontagne inc.	Plein de fréon	149.36 \$
Ray-Car	Pierre concassée	7 232.26 \$
Réal Huot inc.	Pièces d'aqueduc et d'égout	1 684.97 \$
Rembourrage d'auto Daigle inc.	Couvre siège et protection d'intérieur boîte	969.97 \$
Restaurant Larry	Brunch	1 724.63 \$
Ronam	Centre multifonctionnel	31 610.77 \$
Roulement Techno inc.	Pièces	305.00 \$
Mélanie Saindon	Remboursement soccer	125.00 \$
Sani Bleu	Location de toilette - Terrain de balle	193.16 \$
Sani Bleu	Location de toilette - Centre multifonctionnel	193.16 \$
Les services Frimas inc.	Maintenance de juin	283.42 \$
Servi-pompe S.P. inc.	Nettoyer fournaise au garage	174.76 \$
S-space signalétique	Signalisation	251.23 \$
Estelle St-Charles	Matériel pour club de lecture	15.23 \$
Structure SBL inc.	Centre multifonctionnel	8 381.68 \$
Mariko Suess	Remb. soccer - parent-entraîneur	65.00 \$
Philippe Therrien	Juge de touche au soccer	57.00 \$
Unité de gestion de Québec	Sortie camp d'anglais	342.00 \$
U.S.D. inc.	Bouchons	150.90 \$
Ver-Mac	Flèche routière	1 322.21 \$
Voltec	Entretien du réseau d'éclairage public	801.96 \$
Wurth	Matériel pour réparation de conteneurs	531.11 \$
Xerox	Copies tirées	1 205.94 \$
Zonart	Centre multifonctionnel	3 322.78 \$
Total des comptes à payer pour le mois d'août 2014 :		1 067 039.79 \$

16297-09-2014
point no 7a

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 733-2014

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement de zonage numéro 590-2007 le 3 mars 2008;

ATTENDU QUE le règlement n° 590-2007 peut être modifié conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

ATTENDU QU'un développement résidentiel de 36 terrains en zone agricole a été réalisé en 2013 et que les promoteurs ont demandé à la Municipalité de fixer des normes pour les nouvelles résidences qui y seront érigées;

ATTENDU QU'il y a lieu de créer une zone spécifique à ce développement résidentiel;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les présentes modifications du présent amendement;

ATTENDU QU'une consultation publique prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme a eu lieu le 28 mai 2014;



ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie de ce règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le n° 733-2014 soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité.

16298-09-2014
point no 7b

DÉROGATION MINEURE – 115, RUE DES TULIPES

ATTENDU QUE le demandeur est le propriétaire du lot 5 370 456 d'une superficie de 405.5 m², situé au 115, rue des Tulipes, dans la zone 165R;

ATTENDU QUE le demandeur a procédé à une demande de permis numéro 2014-377 pour la construction d'un bâtiment principal sur le lot 5 370 456;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de dérogation mineure numéro 2014-026 afin de diminuer la marge de recul avant secondaire à 5,15 mètres;

ATTENDU QUE la norme du règlement de zonage numéro 590-2007 pour la marge de recul avant minimale est de 6 mètres dans la zone 165R;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 13 août 2014;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement sur les dérogations mineures numéro 595-2007 et du règlement de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande la présente résolution;

ATTENDU QUE la propriété voisine est déjà construite et qu'il est impossible de procéder à la modification des largeurs des lots;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure numéro 2014-026 soit acceptée tel que demandé.

Adopté à l'unanimité

16299-09-2014
point no 7c

PIIA PATRIMOINE – 49, RUE SÉVIGNY

ATTENDU QUE le demandeur est le propriétaire du lot 3 383 287 situé au 49, rue Sévigny, dans la zone 184R;

ATTENDU QUE le demandeur a procédé à une demande de permis numéro 2014-362 pour construire une remise;

ATTENDU QUE le revêtement extérieur en déclin de vinyle et le recouvrement de la toiture en bardeaux d'asphalte s'agenceront aux couleurs de la résidence;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 594-2007 en considérant que la propriété fait partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE cette propriété est un bâtiment ancien d'intérêt architectural tel qu'identifié à l'annexe 4 du règlement numéro 594-2007 relatif au PIIA;

ATTENDU QUE le CCU recommande au Conseil d'accepter cette demande de permis, mais qu'il soit exigé au demandeur d'ajouter des cadrages au contour de la fenêtre et de la porte, de même modèle et couleur que ceux de la résidence et que la porte de la remise soit peinte rouge comme celle de la résidence.



IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les travaux soient autorisés comme demandé dans la demande de permis numéro 2014-362.

Qu'il soit exigé au demandeur d'ajouter des cadrages au contour de la fenêtre et de la porte, de même modèle et couleur que la résidence et que la porte soit peinte rouge comme celle de la résidence.

Adopté à l'unanimité

16300-09-2014
point no 7d

PIIA AFFICHAGE – 62, RUE DU PARC

ATTENDU QUE le demandeur est le propriétaire du lot 3 383 186 situé au 62, rue du Parc dans la zone 193I;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande de certificat d'autorisation d'affichage numéro 2014-261 afin d'installer deux enseignes murales sur les murs du bâtiment principal donnant sur la rue du Parc et sur une aire de stationnement comportant une entrée piétonnière et donnant sur une future rue projetée;

ATTENDU QUE les enseignes respecteront les normes du règlement de zonage n° 590-2007;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de cette demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les enseignes soient autorisées comme demandé dans la demande de certificat d'autorisation numéro 2014-261.

Adopté à l'unanimité

16301-09-2014
point no 7e

APPUI À LA CPTAQ – LOT 3 383 509

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'autorisation pour la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour le lot 3 385 509 dans la zone 12A situé au 656, rang Bois Joly;

ATTENDU QUE le demandeur souhaite procéder à l'enlèvement d'une butte de sable sur sa propriété, d'une superficie approximative de 10 000 m², et utiliser un accès par le chemin Bourret;

ATTENDU QUE le terrain faisant l'objet de la demande se situe dans une zone protégée par la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

ATTENDU QUE le demandeur requiert l'appui de la Municipalité auprès de la CPTAQ;

ATTENDU QUE le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale en matière d'urbanisme et que dans la zone urbaine, l'activité recherchée n'est pas autorisée en vertu du règlement de zonage 590-2007;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité appuie cette demande d'autorisation auprès de la CPTAQ.

Adopté à l'unanimité



16302-09-2014
point no 8a

ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES – LOT 1101 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

ATTENDU QUE des soumissions sur invitation ont été demandées pour les équipements sportifs du Centre multifonctionnel;

ATTENDU QU'une seule soumission a été reçue, soit;

Nom de la compagnie	Prix (excluant les taxes)
Distribution Sports Loisirs installation inc.	112 200.00 \$

ATTENDU QUE le prix est supérieur à 100 000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'annuler l'appel d'offres sur invitation du lot 1101 pour les équipements sportifs.

Adopté à l'unanimité.

16303-09-2014
point no 8b

OCTROI DE CONTRAT POUR LES PORTES, CADRES ET QUINCAILLERIE POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour les portes, cadres et quincaillerie pour le Centre multifonctionnel, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 2 soumissions ont été reçues, soit :

Nom de la compagnie	Prix (excluant les taxes)
Les Agences Robert Janvier Itée	88 660.00 \$
BDR Distribution	94 712.00 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la plus basse soumission, soit Les Agences Robert Janvier Itée, pour la somme de 88 660.00 \$ excluant toutes taxes.

Adopté à l'unanimité

16304-09-2014
point no 10a

AUTORISATION POUR LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT – GESTION R.D. (2003) INC.

ATTENDU QUE Gestion R. D. (2003) inc. souhaite procéder à des travaux de construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sur une longueur approximative de 480 mètres pour desservir environ 48 unités de logements répartis dans 3 nouvelles rues au sud de la rue Demers;

ATTENDU QU'un plan d'ensemble montrant les rues projetées a été déposé à la Municipalité et analysé par le conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le conseil municipal appui, sans aucune obligation ni responsabilité, la réalisation du plan d'ensemble déposé par Gestion R. D. (2003) inc. pour des travaux de construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sur une longueur approximative de 480 mètres pour desservir 48 unités de logements répartis dans 3 nouvelles rues au sud de la rue Demers;



Ce projet de développement ne contrevient pas à la réglementation municipale.

La Municipalité ne s'oppose pas à la délivrance du certificat d'autorisation et maintient son engagement à entretenir et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien pour les ouvrages de gestion des eaux pluviales existantes qui ont été conçus pour reprendre les eaux pluviales du présent projet.

Le promoteur peut poursuivre ses démarches pour faire accepter par la Municipalité l'opération cadastrale et pour signer un protocole d'entente pour la réalisation des travaux.

Pour la réalisation des plans et devis, le conseil municipal accrédite la firme SNC-Lavalin.

Le Conseil autorise le maire, Bernard Ouellet ou le maire suppléant, Julie Rousseau et la directrice générale, Martine Couture ou son adjointe, Cathy Bergeron, à signer pour et au nom de la Municipalité, le protocole d'entente.

Adopté à l'unanimité

16305-09-2014
point no 10b

ENGAGEMENT À EFFECTUER LA VIDANGE DES ÉTANGS

ATTENDU QUE des dépassements de la valeur aiguë finale ont été observés en 2013 à la station d'épuration et que cette situation peut être expliquée par l'accumulation considérable de boues dans les étangs 1 et 3 (18,2 % et 17,3 %);

ATTENDU QU'une telle quantité de boues nuit au bon fonctionnement de la station d'épuration, provoque un niveau de toxicité élevé à l'effluent et peut engendrer une évacuation des boues vers le milieu récepteur;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité de Saint-Apollinaire s'engage à effectuer la vidange des étangs dont l'occupation par les boues dépasse les 15 %, au plus tard le 30 juin 2015.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Adopté à l'unanimité

16306-09-2014
point no 12a

MODIFICATION D'UNE SERVITUDE D'AQUEDUC SUR LA RUE ROGER

ATTENDU QU'à la suite du prolongement des infrastructures d'aqueduc et d'égout sous une partie de la rue Roger, une servitude d'aqueduc et d'égouts est nécessaire;

ATTENDU QU'une servitude d'aqueduc en faveur de la Municipalité de Saint-Apollinaire, enregistrée sous le numéro 13 941 144 le 15 janvier 2007 et s'appliquant aux lots 5 139 527 et 5 139 526 est existante;

ATTENDU QUE le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) recommande à la Municipalité de modifier la servitude existante enregistrée sous le numéro 13 941 144 pour y ajouter une servitude d'égout;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

De modifier la servitude d'aqueduc en faveur de la Municipalité de Saint-Apollinaire, enregistrée sous le numéro 13 941 144 le 15 janvier 2007 qui s'applique aux lots rénovés 5 139 527 et 5 139 526 du cadastre du Québec, en ajoutant une servitude d'égout à la suite des travaux de prolongement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sur la rue Roger;



Le Conseil autorise le maire, Bernard Ouellet ou le maire suppléant, Julie Rousseau et la directrice générale, Martine Couture ou son adjointe, Cathy Bergeron, à signer pour et au nom de la Municipalité, l'acte relatif à cette servitude.

Adopté à l'unanimité.

16307-09-2014
point no 12 b

OCTROI DE CONTRAT POUR LA DÉMOLITION DU 141, RUE PRINCIPALE

ATTENDU QUE des soumissions sur invitation ont été demandées pour la démolition du 141, rue Principale;

ATTENDU QUE 5 soumissions ont été reçues, soit :

Nom de la compagnie	Montant taxes incluses
Bouchard démolition inc.	12 647.25 \$
Démolition des Rivières	13 157.74 \$
ART-DEM démolition	14 266.10 \$
L. Delisle inc.	14 889.26 \$
Dilicontracto inc.	16 901.33 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la plus basse soumission, soit Bouchard démolition inc. pour la somme de 12 647.25 \$ incluant toutes taxes.

Adopté à l'unanimité

16308-09-2014
point no 16

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 8 septembre 2014 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité

16309-09-2014
point no 17

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance ordinaire le 8 septembre 2014, à 19 h 53.

Adopté à l'unanimité

Bernard Ouellet,
Maire

Martine Couture,
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : 6 octobre 2014